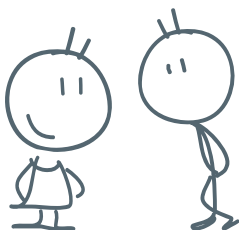


Code stage F29

AUTISME construire un Projet Personnalisé d'Interventions (PPI)



Le Projet Personnalisé d'Interventions couvre tous les "domaines de vie" de l'enfant/l'adulte : domaines de la communication et du langage, des interactions sociales, des émotions et du comportement, domaines cognitif, sensoriel et moteur, somatique, ainsi que l'autonomie dans les activités quotidiennes et les apprentissages et soit élaboré en partenariat avec les parents et leur enfant "Pour assurer le succès de la mise en place du Projet Personnalisé d'Interventions, il est important que la famille soit associée". Les interventions sont fondées sur une approche éducative, comportementale et développementale qu'il y ait ou non retard mental associé. Cette formation permet de cibler des interventions spécifiques et de savoir comment les mettre en œuvre.

Programme

Jour 1 : 7 heures

Présentation générale - Projet Personnalisé d'Interventions
Les recommandations HAS-ANESM Définition et bases
Le PPI - L'évaluation à la base de toutes interventions
Le partenariat avec les familles
Les types d'évaluations. Définition des évaluations formelles et informelles
L'intervention : approche développementale et comportementale
Rappels théoriques : particularités cognitives des personnes avec autisme et leurs conséquences sur l'accompagnement, évaluation et pertinence selon l'âge réel.

Jour 2 : 7 heures

Les chapitres du PAP - les comprendre, les évaluer et les intégrer au quotidien
Le domaine de la Communication : évaluations formelles & informelles
Illustrations concrètes
Choix des objectifs éducatifs : à court, moyen et long terme
Les systèmes de communication augmentatifs et adaptatifs
Le domaine affectif et social : évaluations formelles et informelles
Illustration concrète : Exemple d'un protocole psycho-éducatif

L'Autonomie (personnelle-domestique-sociale) : évaluations formelles et informelles
Les aides concrètes dans le quotidien
La Gestion des temps libres et des loisirs : évaluer et proposer des loisirs adaptés, évaluer les centres d'intérêts

Jour 3 - 7 heures

La Santé : importance du suivi IDE pour les aspects somatiques et leur implication dans la régulation des troubles du comportement.
Les particularités du traitement de l'information sensorielles : Hypo & l'hypersensibilité-fluctuation hyper-hypo.
Evaluations formelles et informelles dans ce domaine
Les adaptations quotidiennes aux spécificités sensorielles dans l'autisme.
Evaluations informelles dans le bien être du quotidien (alimentation, sommeil, perception de la douleur, etc.).
La Vie Affective et sexuelle : évaluer les besoins et y répondre de façon adaptée aux spécificités de l'autisme dans le respect de la législation en vigueur.
Synthèse des domaines du PPI : Importance de la cohérence de l'équipe pluridisciplinaire au cœur de la mise en place d'un PPI.
La généralisation des apprentissages dans le quotidien/Le partenariat avec la famille
Bilan de la formation.

Objectif

A l'issue de cette session, les professionnels seront en mesure d'élaborer un PPI (Projet Personnalisé d'Interventions), comportant les activités et apprentissages à développer en fonction des besoins de chaque personne avec autisme et comment les mettre en œuvre. Cette session complète les sessions F6 et F7.

Infos

Dates :
30, 31 mai et 1er juin 2018*
12, 13 et 14 novembre 2018
 Durée : 21 heures
 Lieu : PARIS
 Animateur :
Isabelle DUFRENOY,
Romain TATON*,
Psychologues

Tarifs

Professionnel : 390 euros
Profession libérale : 310 euros
(tarif hors frais déplacement, repas, hébergement du stagiaire)

Intra établissement :
3 072 euros
(tarif hors frais déplacement, repas, hébergement du formateur)